

**COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 23 MARS 2017**

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Pour l'"autorité Compétente" par délégation

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 24 : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Pierre BIYELA, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Marc BARRON,

Conseillers absent non excusé : Pascale GÉRARD

Procurations : Claire FLORENTIN-POIZOT à Bertrand KLING, Philippe ROLIN à Jean-Pierre ROUILLON, Marie-Claire D'AGOSTINO à Malika TRANCHINA, Marc BARRON à Sylvaine SCAGLIA.

Secrétaire de séance : Sylvaine SCAGLIA

Date convocation : 17 mars 2017

N° 2017-009

Objet : Taux d'imposition 2017

Rubrique : 7.1

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Suite au vote du Budget Primitif 2017 et aux documents qui ont été reçus des Services Fiscaux pour étudier la fixation des taux d'imposition des trois taxes communales pour 2017, il est proposé de maintenir les trois taux pour 2017 à :

Taux Taxe d'Habitation :	12,03 %
Taux Foncier Bâti :	12,46 %
Taux Foncier non Bâti :	23,17 %

Vu l'avis favorable de la commission finances du 15 mars 2017,

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité.**

- FIXE les trois taux d'imposition tels que proposés.

**Le Maire,
Bertrand KLING**

